Vie quotidienne : nouveauté sur la Riviera lémanique : la Résidence Bristol : un art de vivre...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **21 (1991)**

Heft 12

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nouveauté sur la Riviera lémanique la Résidence Bristol: un art de vivre...

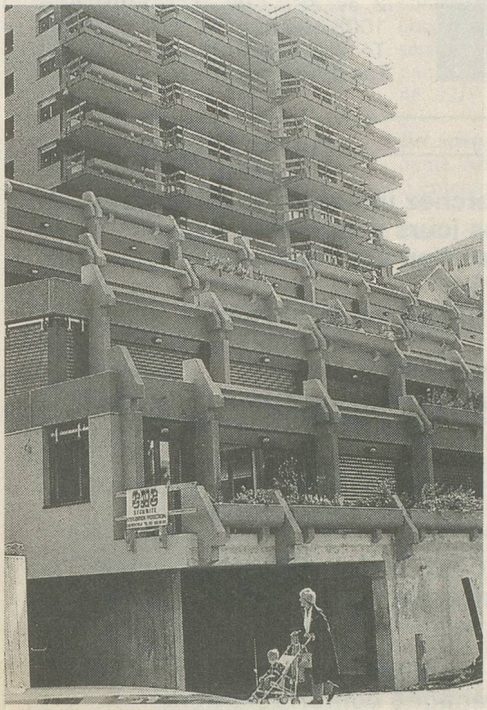

Ce qui est encore un chantier aujourd'hui deviendra une résidence remarquable d'ici quelques semaines.

Face au lac, dans un paysage de carte-postale, la Résidence Bristol a été construite à l'emplacement d'un ancien hôtel. Mais il est bien clair que la conception d'un tel immeuble pose quelques problèmes aux architectes puisqu'ils sont soumis à des contraintes bien précises, afin de faciliter au mieux la vie des futurs habitants de ces lieux. Lesquels?

«En fait, il s'agissait plutôt de contraintes d'ordre architectural. L'immeuble ayant été prévu pour une circulation intérieure verticale, il a fallu faire face à certains inconvénients qui se sont présentés. Nous avons collaboré étroitement avec les architectes, comme avec les services de la santé publique, à qui nous avons soumis nos plans. Ils nous ont donné d'utiles conseils et aujourd'hui nous sommes contents de pouvoir proposer un cadre agréable dans une maison où l'on doit passer les dernières années de sa vie.»

Aviez-vous des exigences particulières?

«Oui, nous voulions un secteur médicalisé, et nous l'aurons. Si vous me demandez ce que sera le Bristol, je vous répondrai qu'il s'agit d'une sorte d'hôtel, avec tous les services à la carte et où nos pensionnaires jouiront de la plus grande liberté possible. A disposition: piscine, salon-bibliothèque, jardin, salle de gymnastique, fitness, ergothérapie, etc. De surcroît, en cas d'accident de santé ne requérant pas de soins intensifs, nos pensionnaires pourront tabler sur une assistance immédiate, ceci grâce à une infrastructure infirmière permanente.»

Pourquoi avez-vous choisi la formule de la location d'appartements plutôt que celle de la vente, comme cela se fait dans plusieurs autres établissements du genre?

«Je ne crois pas à la vente d'appartements aux personnes âgées. Ce n'est plus un âge où l'on investit dans le logement. Certes, en Suède, par exemple, la formule de la vente est plus courante, cependant il ne faut pas oublier que la moyenne d'âge des personnes qui choisissent la solution de vivre dans de tels établissements est beaucoup plus basse que chez nous, où l'on recule toujours ce moment qui, il faut bien le dire, est parfois un choix difficile à faire».

Et l'option médicale, comment la voyez-vous?

«C'est une formule que nous verrons de plus en plus en Suisse romande. D'autant plus qu'il sera possible à toute personne n'habitant pas sur place de profiter des services de notre section médicalisée pour des courts séjours. Notre initiative doit faire prendre conscience au public que nous allons occuper un créneau parfaitement nouveau dans la région et répondre ainsi à une demande certaine qui se fera de plus en plus sentir.»

Bristol? Aujourd'hui encore un vaste chantier, mais tout sera prêt pour le 13 janvier. Cette nouvelle formule intéresse déjà de nombreux futurs pensionnaires; sans doute rencontrera-t-elle encore de nombreux adeptes, parce que tant le cadre que l'infrastructure du nouvel établissement correspond déjà aux exigences des retraités de demain.

R. H.

M. Giovanni De Mercurio: «C'est une formule que nous verrons de plus en plus en Suisse romande.»
Photos Y. D.

Le 13 janvier prochain, une nouvelle résidence destinée aux personnes âgées s'ouvrira à Territet. Dominant le paysage imprenable du lac Léman, ce nouveau complexe comprendra 59 appartements et 36 chambres médicalisées. Nous avons rencontré le collaborateur de CDM-Hotelrest, qui gérera l'établissement, M. Giovanni de Mercurio.